



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 01/03/2022

DÉPLOIEMENT DE 500 VOLONTAIRES TERRITORIAUX EN ADMINISTRATION (VTA) EN 2022

En 2022, 500 postes de volontaires territoriaux en administration (VTA) supplémentaires sont à pourvoir.

Créé en 2021, le VTA s'adresse aux jeunes diplômés (au moins bac +2) âgés de 18 à 30 ans souhaitant mobiliser et valoriser leurs compétences auprès de collectivités territoriales rurales (EPCI, commune, PETR, etc), afin d'accompagner ces territoires dans leurs projets par exemple par:

- la réalisation d'un projet de territoire,
- la recherche des financements publics,
- l'appui aux élus dans le montage de dossiers
- etc

Le dispositif du VTA est un contrat à durée déterminée de 12 à 18 mois, représentant au moins 75% d'un temps plein avec une aide forfaitaire de l'État aux collectivités territoriales de 15 000€.

En 2021, près de 300 collectivités ont bénéficié de ce dispositif, qui ont permis aux jeunes volontaires, de profiter d'une première expérience professionnelle reconnue et valorisée au service des territoires ruraux.

- Pour postuler rendez-vous sur <https://vta.anct.gouv.fr/> , en déposant un CV sur la plateforme
- Les collectivités peuvent proposer une offre de poste pour un VTA à l'adresse vta@anct.gouv.fr et à l'adresse suivante : arnaud.collin@meuse.gouv.fr

Contact presse
Cabinet du préfet

Tél : 03 29 77 58 92 / 03 29 77 58 67
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc